



## Feuille de Route PRS 2024-2025 - LA SANTÉ DES FEMMES



La santé  
des femmes

Objectifs Généraux à 10 ans	Obj 1 : Promouvoir la santé des femmes à tous les âges de la vie
	Obj 2 : Réduire les violences intrafamiliales et leurs impacts sur la santé des victimes

Objectifs opérationnels 5 ans	Actions du SRS 2023-2028	Point de situation/Etat d'avancement	Programmation Actions 2024	Programmation Actions 2025	Programmation 2026	Programmation 2027	Programmation 2028	Pilote	Partenaires pressentis
1. Organiser la filière de prise en charge de l'endométriose	Déployer une offre graduée en trois niveaux intégrant l'accompagnement social et professionnel :								
	Offre de niveau 1 de proximité (dépistage, diagnostic des formes simples et traitement)		- Constitution d'un annuaire de ressources à destination du grand public (volet 1) et des professionnels (volet 2) - Définition d'une grille d'orientation des patientes vers une offre de N2 et 3 - Actions de sensibilisation auprès des pharmaciens	- Offre de formation de patientes expertes ou partenaires - Action de sensibilisation en milieu scolaire				ARS CHU (dispositif de coordination et d'animation)	URPS, Associations patientes, Rectorat
	- Offre de niveau 2 de référence (confirmation diagnostic en cas de doute, bilan d'extension et prise en charge chirurgicale non complexe)	Offre proposée dans la zone Ouest en hospitalisation de jour au CHOR Prise en charge multidisciplinaire (IDE, gynécologue, psychologue, diététicienne) sur un site unique sur une même journée.	Déploiement d'une offre de niveau 2 en hospitalisation de jour dans les autres territoires	Déploiement d'une offre de niveau 2 en hospitalisation de jour dans les autres territoires				ARS	CHOR / GHER CHU (dispositif de coordination et d'animation)
	- Offre de niveau 3 d'expertise (prise en charge des formes complexes nécessitant des interventions chirurgicales mobilisant plusieurs spécialités)	Offre proposée au CHU Nord et Sud	Structuration de l'offre de niveau 3					ARS, CHU	
	Développer une offre d'hôpital de jour (unité de lieu et de temps des prises en charge) en niveaux 2 et 3 pour faciliter le recours aux soins et l'accompagnement et, si nécessaire, la reconnaissance du handicap		cf action - offre Niveau 2						
	Favoriser la prise en charge de la douleur avec adressage aux consultations « douleur chronique » en tant que de besoin	Etat des lieux en cours de construction. La structuration de l'HDJ endométriose permettra l'accès facilité aux consultations "douleur chronique" par le biais de l'HDJ endométriose	Partage état des lieux					ARS	ETS
	Faciliter le recours aux centres d'AMP à des fins de préservation de la fertilité		- Renforcement effectif : poste d'assistant en centre AMP visant à raccourcir les délais d'accès. - Offre Hospitalisation de Jour pour les situations complexes					ARS	ETS
	Ouvrir des programmes d'éducation thérapeutique dédiés	Projet ETP ARTEMIS	- Poursuite programme ETP - Déploiement programme ETP supplémentaire	Déploiement programme ETP				ARS	Association
	Structurer un dispositif régional de coordination et d'animation territoriale en charge de l'animation de la filière, de l'association et de la formation de l'ensemble des acteurs concernés, hospitaliers et libéraux	Dispositif porté par le CHU	- Mise en place du COPIL élargi pour le dispositif, intégrant associations de patientes, libéraux et ES. - Appui à la mise en place de circuits courts de diagnostic et de traitement - Action d'information du grand public sur la maladie et l'offre de prise en charge - Elaboration des référentiels de prise en charge - Création de programmes d'ETP	- Action d'information du grand public sur la maladie et sur l'offre de prise en charge - Mise en place de programmes d'ETP - Action de formation des professionnels de santé et des patientes partenaires - Diffusion des référentiels de prise en charge				ARS / CHU (dispositif)	URPS, CHOR, GHER, associations patientes
2. Organiser un parcours adapté de prévention pour les femmes à partir de 45 ans	Définir, avec les professionnels de santé, le contenu de la consultation de prévention pour les femmes de 45 ans et plus	- Reformulation de l'action : déploiement des consultations de prévention en direction des femmes, dont femmes vivant avec un handicap : Instructions nationales en population générale et en direction des femmes vivant avec un handicap	<u>Pour les femmes vivants avec un handicap dans les ESMS :</u> - Elaboration du cahier des charges - Identification du porteur	<u>Pour les femmes vivants avec un handicap dans les ESMS :</u> - Soutien au déploiement des consultations dans les ESMS <u>Pour les femmes vivants avec un handicap à domicile :</u> - Rédaction cahier des charges <u>Pour les femmes en difficulté, dans les écarts :</u> - Dispositif d'aller-vers à construire				ARS - DRSM - CGSS	ARS, Professionnels libéraux, Planning familial

Objectifs opérationnels 5 ans	Actions du SRS 2023-2028	Point de situation/Etat d'avancement	Programmation Actions 2024	Programmation Actions 2025	Programmation 2026	Programmation 2027	Programmation 2028	Pilote	Partenaires pressentis	
	Communiquer en direction des femmes de 45 ans et plus sur l'importance d'une prévention renforcée à partir de 45 ans et sur le recours à la consultation de prévention									
	Développer une offre de prévention personnalisée associant le dépistage du risque d'ostéoporose, d'infarctus du myocarde et des cancers	Deux projets (MSP Terra et Clinique Ste Clotilde) déposés - en cours d'instruction	Déploiement effectif	Elaboration d'un cahier des charges pour la construction d'un modèle de financement				ARS	ETS, MSP	
<b>3. Renforcer la prévention des violences intrafamiliales et le repérage des victimes</b>	Soutenir les actions de prévention des violences dans le cadre des programmes de promotion de la santé et d'éducation à la vie affective et sexuelle auprès des élèves		Déploiement du dispositif PRODAS (Programme de Développement Affectif et Social) aux élèves des écoles maternelles et primaires	Déploiement du dispositif PRODAS (Programme de Développement Affectif et Social) aux élèves des écoles maternelles et primaires				ARS /Rectorat	Associations de santé sexuelle	
	Intégrer aux formations initiales et continues des professionnels du 1er recours, des modules spécifiques sur le dépistage et l'orientation des victimes		Formation continue : actions de formation des professionnels du 1er recours par les équipes de la Maison des Femmes, de la Mère et de l'Enfant	Formation continue : actions de formation des professionnels du 1er recours par les équipes de la Maison des Femmes, de la Mère et de l'Enfant				Équipes MFME		
	Étendre le dispositif de coopération entre les établissements de santé et les forces de l'ordre pour permettre le recueil des plaintes au sein des 4 services d'urgences de La Réunion	Effectif au GHER et au CHOR			Extension au CHU Sud et CHU Nord					
	Renforcer les programmes de prise en charge psychiatrique des auteurs		Etat des lieux							
	Recruter des médecins coordonnateurs en charge du suivi des injonctions de soin	Réalisé	Recrutement de 2 médecins coordonnateurs - EPSMR						EPSMR	
	Expérimenter une consultation longue de repérage des violences intra familiales dans le cadre de l'article 51									
	Communiquer auprès des professionnels de 1er recours sur le repérage et l'orientation des victimes de violences intrafamiliales				Action de sensibilisation et de formation des professionnels au repérage et à l'orientation des victimes de VIF				Équipes MFME	
<b>4. Renforcer l'accès à une prise en charge coordonnée des victimes de violences</b>	Ouvrir une Maison des femmes, de la Mère et de l'Enfant de La Réunion implantée sur chacune des 4 microrégions en proximité directe des services d'urgences, offrant une prise en charge pluridisciplinaire immédiate et sur la durée des femmes et enfants, témoins ou victimes des agressions	Elaboration du cahier des charges. Mise en place d'un COPLI pluri institutionnel. Validation du plan de financement Implantation sur les 4 micro régions en proximité directe des services d'urgences. Sites définis : GHER, CHU Nord, CHOR et CHU Sud.	-Ouverture des sites de MFME (3 sites en 2024) Au CHOR- site CHU Nord- site CHU sud	Ouverture d'une MFME dans le territoire Est				ARS	DRDFE ETS	
	Proposer, pour chaque femme ou enfant, témoin ou victime des agressions, un projet personnalisé de soins et d'accompagnement pouvant mobiliser une concertation pluri professionnelle	Projet personnalisé défini dans le cahier des charges construit	A mettre en oeuvre dans chacun des 4 sites	A mettre en oeuvre dans chacun des 4 sites					ES	Associations d'aide aux victimes
	Déployer une communication grand public sur l'offre de soins et les dispositifs d'aide aux victimes	Cartographie et état des lieux réalisés par la DRDFE	Intégration de la Maison des femmes, de la mère et de l'enfant dans cette cartographie						ARS	DRDFE, association d'aide aux victimes